



Séparation et garde d'enfant

Par **soclecha**, le **02/06/2014 à 18:51**

Bonjour,

Avec mon conjoint, nous nous entendons plus.

Pour le moment, nous vivons encore ensemble dans mon appartement. Je suis propriétaire et je souhaite débiter les démarches pour la garde de notre enfant.

Dois-je attendre qu'il soit parti pour entamer les démarches ou puis-je débiter maintenant.

Nous savons que cela ne fonctionne plus mais il a du mal à faire les démarches pour partir et que nous puissions enfin avancer.

C'est pour cela que j'aimerais vraiment entamer les démarches même s'il habite toujours avec moi.

Mais sur le cerfa de demande de garde, il demande une date de séparation.

Merci d'avance de votre réponse.